



La Fédération CGT Mines-Energie condamne l'acharnement incessant contre les militant.e.s de la CGT

Pour combattre la CGT et contrer l'activité syndicale, les directions des IEG utilisent l'arsenal de la répression systématique avec des poursuites au pénal de nombreux Secrétaires Généraux des Syndicats CGT, des représentants du personnel CGT et des syndiqués CGT.

Les directions ont fait le choix d'une stratégie d'intimidation envers les salariés qui disent NON par une répression brute et brutale envers nos militants CGT.

Un peu partout en France, les convocations de militants des syndicats de l'Energie se succèdent comme - sans être exhaustif - à Orléans, à Bordeaux, à Nogent-sur-Seine, en Lorraine, en Île-de-France. Ces derniers sont convoqués dans les commissariats suite à des plaintes des directions et quand ces plaintes n'aboutissent pas devant les tribunaux, alors les directions utilisent ce qu'elles savent faire le mieux, à savoir la répression à l'interne, en convoquant à tout va des salariés et syndiqués CGT en commissions de discipline.

Et pour quelles raisons ?

Pour les directions, nos militants CGT sont coupables. Coupables d'avoir organisé des luttes contre :

- **la réforme des retraites**
- **la perte des emplois**
- **la casse de l'outil industriel par la fermeture de sites**
- **ou encore l'externalisation d'activités.**

Pour la FNME CGT, nos militants ne sont ni des voyous ni des criminels, ils sont :

- **les défenseurs des travailleurs**
- **les lanceurs d'alerte contre la régression sociale dans les IEG**

La FNME-CGT ne renoncera jamais et continuera de mobiliser les salariés par des actions collectives afin de lutter pour :

la défense de l'emploi, les droits des salariés et le progrès social.

La FNME-CGT ne cessera de combattre la criminalisation de l'action syndicale en

appelant à soutenir nos militants partout où ils seront convoqués.



<http://jemesyndique.com/>